



CHARTRE POUR UNE CONDUITE EN TOUTE SECURITE

Mon engagement personnel pour améliorer la sécurité routière

Je (nom et prénoms).....Bouny Herve.....m'engage à :

- Ne jamais fumer à l'intérieur de la cabine, lors du chargement et du déchargement du produit.
- Mettre la ceinture de sécurité toutes les fois que je circule dans un véhicule et à m'assurer que le conducteur et les autres passagers aussi utilisent la leur (ceci exigera du conducteur qu'il s'assure que toutes les ceintures de sécurité fonctionnent et sont propres).
- Arrêter mon téléphone cellulaire en conduisant un véhicule et exiger le même comportement de la part du conducteur lorsque je suis passager.
- Pendant la conduite ; j'accepte de n'est pas utilisé mon téléphone portable même pour l'utilisation de l'oreillette, ou portant à l'oreille un dispositif auditif de type écouteur ou casque.
- M'assurer que les phares du véhicule à bord duquel je voyage sont allumés dès que la visibilité est mauvaise, particulièrement au lever et coucher du soleil.
- Rouler avec les feux de croisement allumés, même le jour, sous réserve des législations en vigueur.
- Effectuer les manœuvres de dépassement seulement lorsque la voie devant moi est libre avec assez de distance pour achever sans risque la manœuvre.
- Conduire à tout moment de façon courtoise et respecter les piétons et autres usagers de la route.
- Ne pas faire l'excès vitesse et respecter en tout temps les limites de vitesse indiquées et encourager le conducteur à faire la même chose quand je suis un passager.
- J'accepte de Garder la distance de sécurité 50 mètres minimum entre deux véhicules poids lourd ou supérieurs à 7 mètres de long roulant à la même vitesse. Et un intervalle correspondant à la distance parcourue en 4 secondes doit être maintenu avec le véhicule qui précède. Sur une route glissante ou en cas de visibilité réduite, cet intervalle doit être doublé.
- M'assurer que le véhicule que je conduis ou dans lequel je me déplace est en bon ordre de marche et :
 - Que les lumières fonctionnent (indicateurs de direction, phares et feux arrières la nuit)
 - Que les avertisseurs fonctionnent.
 - Que les freins sont opérationnels.
- Eviter de conduire ou voyager, de nuit entre 18h00 et 06h00, hors des villes et agglomérations.
- Respecter la limitation de vitesse à 40km/h max hors ville, en ville : 25 km/h max, virage dangereux :15km/h, pont rétrécie :-20km/h, Descente/montée+Virage :17km/h, village animé :25 km/h et les temps des pauses de 45 mn après 4H : 30mn de conduite.
- Pendant mes heures de travail, je m'engage de ne pas consommer, de ne pas distribuer de l'alcool, de la drogue ou de khat.
- Je m'engage de ne pas déconnecter l'OBC et le GPS,
- Faire de remonté des événements tel que presque accident, incident, accident, des points noirs.
- J'accepte de n'est pas transporter des passagers non autorisés à bord de mon camion.
- J'accepte de n'est pas déconnecter ou de saboter ma caméra dans mon véhicule.

Signé : Bouny Herve Date :